

A VOIR SUR LE CHEMIN

La ferme de Montredon

« Soucieux de protéger ce patrimoine, nous élevons nos brebis en Agriculture biologique et travaillons dans le souci du maintien de la biodiversité.

Les brebis mangent uniquement de l'herbe et des céréales. Les pâturages sont au centre de leur alimentation et de leur bien être. La santé du troupeau est basée sur le renfort de l'immunité des brebis. Aucune vaccination ni traitement antibiotique ne sont pratiqués. »



Saint-Sauveur du Larzac était un prieuré de l'abbaye de Nant. Le corps roman est du XIIe s. Les chapelles et la sacristie datent du XVe siècle, avec voûtes à arêtes croisées. L'ensemble a été remanié au XIXe siècle : le sol a été surélevé d'un bon mètre, le porche primitif côté cimetière a été muré et un nouveau porche a été ouvert du côté opposé.



La ferme des HOMS

Culture et transformation de plantes aromatiques pour la fabrication de Pastis des Homs, d'apéritifs, d'eaux de vie, de vinaigres et sels aromatisés aux plantes, de tisanes...

« Nous sommes situés près de Millau, au Nord-Est du plateau du Larzac, entre La Cavalerie et Nant, après Montredon, au-dessus des gorges de la Dourbie.

A partir de nos cultures de plantes aromatiques sur le Larzac (thym, romarin, lavande, rose, sauge, origan, menthe, mélisse...) et de nos cueillettes de fruits sauvages sur les Causses (genièvre, gratte-cul, prunes, prunelles...), nous produisons des apéritifs (Pastis des Homs, Églantine des Causses, Gentiane, Délice de coing), des eaux de vie (gratte-cul, prune, prunelle), des vinaigres aromatisés aux plantes, des sels aux herbes, des sachets de plantes aromatiques et des coussins de plantes ».

Ferme auberge du domaine de GAILLAC

C'est en 1972 que l'aventure commence...

Louis et Monique Arnal surnommés «Loulou et Moune» s'installent dans une ferme sur le causse du Larzac : Gaillac.

Gaillac en 1972 : des bâtiments délabrés, 200 hectares de causse inculte depuis deux générations et un troupeau d'une quinzaine de chevaux d'origine ibérique (on les appelait Andalous). Loulou et Moune restent locataires de Gaillac jusqu'en 1980, année où ils en deviennent propriétaires.

